

**Sujet :** [INTERNET] Projet de réarmement du barrage de Descartes : enquête publique en cours

**De :** Xavier COLOMBET <xavier\_colombet@hotmail.fr>

**Date :** 17/12/2020 17:17

**Pour :** "pref-ep-loisurleau@indre-et-loire.gouv.fr" <pref-ep-loisurleau@indre-et-loire.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Au regard des données de suivi des espèces migratrices qui ne cessent de régresser en effectif d'année en année, le groupe de production hydroélectrique devrait être reconsidéré.

Ceci par rapport aux projets à forte chute en zone de montagne (moins impactant) et au constat scientifique avéré du déclin des espèces migratrices dans tous les cours d'eau de France et même du monde.

Le barrage de Descartes est tout simplement très mal localisé par rapport à l'axe de migration.

L'abandon d'un tel ouvrage à faible chute ne serait pas crucial dans la production hydroélectrique en France. L'équivalent de cette production serait très certainement comblé par les nouveaux projets hydro dans les Alpes et les Pyrénées.

Comme vous le savez, les rivières poissonneuses, qui comportent de bonnes populations en poissons migrateurs rayonnent à travers le monde. Supprimer un tel ouvrage pourrait avoir de grandes répercussions favorables à ces populations de poisson, mais aussi à toute l'économie locale.

Le plus dur étant d'avoir le courage de prendre les bonnes décisions pour le long terme. Ce barrage n'est pas primordial pour la production électrique de France.

Cordialement,

Xavier Colombet  
Ingénieur d'études écologie